

Compte-rendu du Conseil Scientifique du 06 novembre 2023

Membres votants Présents : Asnacios (arrivé à 10h18), Belmont, Braive, Carosella, Coleiro, Deroulers, Ducci, Gabici, Heuvingh, Huerre, Maître, Merlin (arrivé à 9h55), Nelayah, Ocariz, Pontani, Sens.

Membres votants représentés : Badoual (par Deroulers)

Départs en cours de séance : Braive (lors du traitement du point 4) et Nelayah (lors du traitement du point 4)

La séance débute à 9h35.

S. Ducci préside la séance. J. Nelayah est secrétaire jusqu'à son départ où il est remplacé par F. Merlin.

En préambule, S. Ducci rappelle les quatre points à l'ordre du jour :

1) Avis sur les dossiers de candidature pour la campagne CRCT au titre du CNU

2) Avis sur l'autorisation à la soutenance HDR de Caroline Derec (MCF MSC)

3) Avis sur la prolongation de l'éméritat de M. François Vannucci

4) Début de discussion sur la constitution des comités de sélection pour la campagne des postes mis au concours en 2024

Elle propose de modifier l'ordre de traitement de ces points en mettant d'abord en discussion et au vote les points (2) et (3). La demande de modification est approuvée à l'unanimité des membres présents.

2) Avis sur l'autorisation à la soutenance HDR de Caroline Derec (MCF MSC)

Le conseil commence donc par le traitement du point (2) relatif à la demande d'autorisation à la soutenance HDR de Caroline Derec, MCF au laboratoire Matière et Systèmes Complexes.

S. Ducci rappelle que Y. Gallais, réfèrent HDR à l'UFR de Physique, a donné un avis favorable à ce dossier sur la base des avis très positifs émis par les trois rapporteurs. L'avis de Y. Gallais est lu par S. Ducci.

Le conseil, sur avis favorable de Y. Gallais et des rapporteurs, accorde à l'unanimité des membres présents l'autorisation de soutenir un HDR à Caroline Derec.

3) Avis sur la prolongation de l'éméritat de François Vannucci.

S. Ducci rappelle tout d'abord les éléments saillants de l'éméritat actuel de François Vannucci (publications de deux livres et d'articles grand public sur le site The Conversation). L'éméritat en cours est le premier renouvellement à 5 ans accordé par proposition du 25 mars 2019 pour la période 1 septembre 2019-31 août 2024.

La demande à traiter porte sur un deuxième renouvellement de cet éméritat pour une durée de 5 ans au sein du laboratoire de Physique Nucléaire et de Hautes Energies. Cette demande a reçu un avis positif du directeur du laboratoire d'accueil.

Sur la base du projet et de la qualité scientifique de la demande, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents la demande de 2^{ème} renouvellement de l'éméritat de François Vannucci.

1) Avis sur les dossiers de candidature pour la campagne CRCT au titre du CNU

En préambule, S. Ducci présente la situation relative à la campagne CRCT au titre du CNU en cours. Un nombre limité de candidatures a été reçu cette année. Il y a 7 demandes éligibles.

S. Ducci rappelle que l'année dernière, il avait été impossible de réunir le conseil scientifique pour traiter les demandes CNU à cause d'un calendrier serré. Les demandes furent ainsi étudiées par le bureau de l'UFR et les avis émis par ce dernier.

Cette année, le calendrier permet une étude des candidatures par le conseil scientifique. Elle ajoute que le rôle du conseil sera d'abord d'assurer que chaque demande est justifiée, d'autant plus que les candidats sont dans des phases des carrières différentes (MCF, PR, CN, EX). Ensuite, sur la base des projets scientifiques, il sera demandé au conseil d'émettre un avis portant une des mentions suivantes : défavorable, favorable, très favorable.

R. Braive demande si on doit également interclasser les demandes tombant dans une même section CNU

S. Ducci répond qu'aucun interclassement n'est demandé. Il est uniquement demandé un avis de la composante.

S. Ducci présente ensuite successivement les dossiers de candidature reçus en rappelant le contexte scientifique, les motivations, le projet et d'éventuelles demandes CRCT antérieures de chaque candidat.

Après étude des 7 dossiers, il ressort que les motifs de demande CRCT sont amplement justifiés pour tous. Compte tenu qu'à ce stade il n'y a pas de classement à faire et que les candidatures sont de niveau comparable, S. Ducci propose de transmettre l'ensemble des dossiers au CNU avec un avis très favorable.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

10 :45 Sortie de Jaysen Nelayah et Remy Braive ; Frédéric Merlin devient secrétaire de séance

- Préparation des COS

La discussion s'engage déjà sur les problèmes de financement avec la coupure de 20% sur le budget de fonctionnement qui pourrait remettre en question l'attribution des postes. Décision de Sara de statuer sur les cas, dans la mesure où il n'y a pas d'avis définitif connu. On garde l'idée que les demandes de poste seront validées et aboutiront. Atef refait d'ailleurs le point sur les demandes de réduction de budget, avec 30 millions d'économie initialement demandés. Finalement, les derniers retours ne sont plus aussi sombres avec un statu quo sur des demandes de poste au niveau de l'UFR, même si le fait de geler des postes sur un an n'est pas totalement écarté. Il y aura peut-être un risque au niveau local entre les UFRs à court terme, pour un rééquilibrage des postes. La situation à SU est plus drastique, mais c'est un choix politique.

11h00 : On commence par le COS des deux postes de maîtres de conférence

Présentation sur le poste MSC, la proposition de COS envoyée par les instances est déjà très détaillée, on vérifie que la répartition demandée initialement (statuts, interne/externe, variété géographique, etc.) est correcte. Le profil du poste est relu. Le CS commente sur quelques redondances possibles.

Quelques noms sont alors proposés en remplacement possible ou de membres supplémentaires pour étoffer le COS et de bien choisir le ou la vice-président.e afin d'éviter tout conflit d'intérêt (*même si L. Cugliandolo est déjà proposée*). Le CS identifie le besoin de trouver des universitaires pas trop chargés, de faire remonter l'idée d'identifier au maximum les conflits d'intérêt éventuels, favoriser les personnes venant de province.

11h30 : Présentation sur le poste 46-3 LESIA/LUTH, relecture du profil. La proposition de COS envoyée par les instances est également très détaillée. Pas de remarques particulières. Pas de proposition immédiate pour choisir les président.e et vice président.e. Certain.es collègues sont identifié.es pour cette position (*Cécile Ferrari, Isabelle Grenier notamment*). Les mêmes recommandations pour la finalisation du COS sont suggérées.

11h45 : Présentation sur le poste PR 46-3 Deux infinis. Lecture de la fiche poste, qui va être reprise pour ajouter le LESIA et le LUTH sur la fiche descriptive. Les directeurs de APC, AIM (déjà répondu) et IPGP (pas encore répondu) ont déjà été contacté pour avoir des listes de noms d'expert.es. Les directeurs du LESIA et du LUTH vont donc être contactés pour compléter la liste. On détaille rapidement le profil des personnes proposées par les directeurs ayant répondu à la consultation (en surveillant particulièrement la représentativité des instrumentalistes). Des noms sont proposés pour le rôle de président.e (*C.Voisin, E.Rolley, A. Anthore, Y. Gallais, C. De Hosson, A.Vasanelli, S.Lerouge*).

12h00 : Présentation sur poste PR nano-quantique. Lecture de la fiche du poste. Présentation des membres possibles pour l'élaboration du COS. Pas mal de personnes identifiées exercent en province, un bon point reporté par les membres du conseil. Une discussion est lancée sur le recouvrement des membres du COS, avec le dernier recrutement en nano-quantique, pour peut-être éviter de jouer uniquement sur l'effet mémoire du comité, avec un renouvellement partiel, le rôle des comités étant déjà non trivial à ce niveau. Suggestion de président.e (*E.Rolley, S.Lerouge, F.Elias, C.Goupil, J.Halloy, C. De Hosson, S.Chaty, I.Grenier, A.Tonazzo, T.Patzak, F.Nitti, P.Schwemling*)

12h20 : Fin de séance